

Le mariage à l'église

Vous vous aimez et pensez que Dieu n'est pas étranger à votre cheminement, c'est pourquoi vous souhaitez vous marier à l'Eglise. Nous nous réjouissons de votre désir de vous engager dans cette grande aventure spirituelle et de donner à votre démarche une dimension sacrée.

Dans le prolongement du mariage civil, le mariage religieux engage les époux dans un don de soi réciproque qui englobe toutes les dimensions de l'être. Il est un don libre, irrévocable, tourné vers la vie et marque l'engagement mutuel dans un projet commun, basé sur l'amour et la fidélité.

Pour les catholiques, il est l'un des sept sacrements de la vie chrétienne qui manifeste l'amour de Dieu pour l'humanité. C'est une alliance dans laquelle Dieu s'engage à vos côtés.



Etapas à prévoir

L'Eglise prend très au sérieux votre démarche, c'est pourquoi elle vous invite à la préparer avec soin en vous annonçant 12 mois à l'avance. La préparation implique un cheminement en quatre étapes successives :

1^{re} étape : Contacter le secrétariat paroissial

Nyon :

022 365 45 80 / paroisse.nyon@cath-vd.ch

Founex :

022 776 16 08 / paroisse.founex@cath-vd.ch

2^{ème} étape : Vivre une préparation en groupe

3^{ème} étape : Constituer le dossier de mariage

4^{ème} étape : Préparer la célébration



Ce temps de préparation est une chance, un temps fort pour votre couple. Nous nous réjouissons de vous accompagner dans ce cheminement.

Préparation en groupe

Notre unité pastorale propose à choix différents parcours de préparation réunissant plusieurs couples. Lors de ces rencontres, des apports spirituels, psychologiques et bibliques vous seront proposés et vous pourrez échanger avec votre conjoint sur différents aspects de votre vie à deux.

SESSION 1

Ce parcours vous aidera à mûrir votre projet afin que votre "oui" soit un vrai "oui", éclairé, libre et joyeux.

7 mardis de 19h à 21h30 à Nyon : 8 oct., 12 nov., 17 déc., 14 janv., 11 fév., 11 mars et 8 avril.

SESSIONS 2 ET 3

Une journée pour aborder les enjeux d'un mariage religieux ainsi que la relation de couple + une célébration pour se placer sous le regard de Dieu.

Samedi 2 novembre de 9h à 16h à Nyon
+ mardi 26 novembre de 19h30 à 21h à Gland

Samedi 8 février de 9h à 16h à Nyon
+ mardi 25 février de 19h30 à 21h à Gland

Constitution du dossier

Pour chaque demande de mariage religieux un dossier doit être établi dans la paroisse du domicile.

Si vous habitez sur l'Unité pastorale Nyon-Terre-sainte nous vous accompagnons dans ces démarches, les documents ci-après nous seront nécessaires :

- Extrait du registre de **baptême** – *document original*
- La **confirmation** devrait être mentionnée sur l'extrait du registre de baptême. Sinon adressez-vous à la paroisse de votre confirmation.
- Acte du **mariage civil** – (ou convocation) *copie*
- Pour les mariages célébrés en France : copie intégrale de l'acte de naissance des fiancés.

Ces documents ont une validité de 6 mois

À noter que certaines situations particulières exigent une étude approfondie du dossier. Il est donc important de vous y prendre longtemps à l'avance.



Préparation de la célébration

La préparation de la célébration se fait avec le célébrant (prêtre ou diacre) lors d'une rencontre individuelle.



Si vous êtes domiciliés sur le territoire de l'Unité pastorale Nyon - Terre-sainte, le mariage pourra être célébré par un des célébrants de ce territoire dans un des 6 lieux de culte :

- Gland
- Begnins,
- Saint-Cergue,
- Nyon,
- Crassier
- Founex

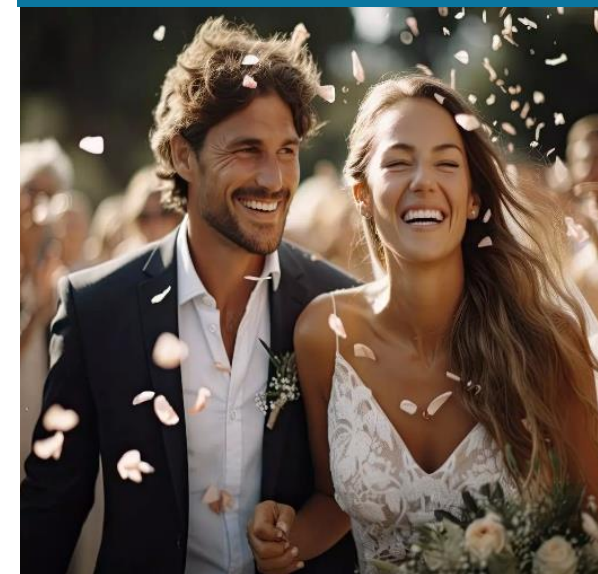


Après avoir communiqué votre demande et commencé le parcours de préparation, un célébrant prendra contact avec vous pour la suite des préparatifs.

Si la **célébration du mariage a lieu hors de notre Unité pastorale** :

Nous préparerons le dossier avec vous, mais nous vous prions de prendre contact avec la personne qui célébrera votre mariage.

PRÉPARATION AU MARIAGE



UNITE PASTORALE NYON – TERRE SAINTE